

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1301**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien supérieur en communication audiovisuelle

Nouvel intitulé : Concepteur en communication audiovisuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre audiovisuel départemental pour l'animation socio-éducative (CADASE)	Coordonnateur pédagogique; Secrétaire général

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur en communication audiovisuelle exerce des activités différentes selon les fonctions qu'il occupe. * En tant qu'assistant de production, il assure la mise en œuvre et le suivi des moyens matériels et humains d'un tournage. Il travaille en collaboration étroite avec directeur de production. Son poste consiste à :

- participer à la définition des moyens et procédures à mettre en œuvre
- effectuer le secrétariat de la production
- assurer ou participer au recrutement des techniciens ou des acteurs (casting)
- gérer le planning des équipes de tournage et de post-production
- gérer la logistique (réservation des hébergements, du matériel, demandes d'autorisation de tournage...)
- gérer la petite trésorerie.

* En tant qu'assistant de réalisation, il participe à la réalisation technique et organisationnelle d'une production audiovisuelle, en étroite collaboration avec le réalisateur. Son poste consiste à :

- analyser le scénario en concertation avec le réalisateur
- participer au casting
- repérer les lieux de tournage
- coordonner les équipes de tournage
- établir le plan de travail journalier
- élaborer les rapports de tournage
- assurer toutes les tâches qui garantissent le bon déroulement du tournage.

* En tant qu'assistant son, il gère la prise de son lors des tournages et participe à la transformation ou à la création de la bande sonore en post-production. Il travaille en collaboration avec le cadreur. Son poste consiste à :

- identifier les attentes du réalisateur et des destinataires
- participer à la définition des moyens à mettre en œuvre
- repérer les lieux de tournage
- proposer les équipements nécessaires selon les conditions de tournage et les directives du réalisateur
- préparer le matériel et met en œuvre les équipements (micros, table de mixage, etc...)
- analyser et définir les éléments sonores à capter
- vérifier la qualité technique et artistique du son, effectuer les réglages nécessaires
- assister le monteur ou l'ingénieur son en post-production.

* En tant que cadreur-opérateur de prise de vue, il participe à l'élaboration (enregistrement images et sons d'ambiance) ou à la diffusion d'une production audiovisuelle (cadre plateau). Son poste consiste à :

- identifier les attentes du réalisateur et des destinataires
- effectuer les repérages des lieux de tournage ou analyser le conducteur de l'émission
- régler et mesurer la lumière
- étalonner la chaîne de vision
- effectuer les réglages de la caméra et les prises de vues
- apporter les informations liées au tournage à la post-production
- assurer la petite maintenance de la caméra.

* En tant que journaliste reporter d'image, il diffuse l'information par voie audiovisuelle en assurant une fonction de médiateur entre un fait, un thème et un public. Son poste consiste à :

- entretenir des relations avec les différents acteurs sociaux

- participer à la conférence de rédaction de la chaîne
- analyser les dépêches des organes de presse
- éventuellement proposer des sujets au rédacteur en chef
- respecter la ligne éditoriale de la chaîne et la déontologie journalistique (doit à l'image...)
- vérifier les informations récoltées
- prendre les contacts et demander les autorisations de tournage
- effectuer les réglages de la caméra (point, lumière, son)
- effectuer des interviews filmées
- dérushier (choix des images et des extraits d'interview)
- monter le sujet et enregistrer le commentaire journalistique (pour le JRI tri-qualifié) pour une diffusion quasi immédiate.

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - avoir une bonne culture générale et artistique

- connaître la grammaire de l'image
- connaître les différents réglages des caméras
- maîtriser les formats et les contraintes (optique, sensimétrie...)
- connaître les techniques de cadrage
- connaître l'acoustique
- maîtriser les logiciels de montage
- maîtriser parfaitement le langage et les styles journalistiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien supérieur en communication audiovisuelle travaille dans le secteur audiovisuel.

- Opérateur de prise de vue - Journaliste Reporter d'Images
- Monteur
- Assistant son
- Assistant de réalisation
- Assistant de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

L1507 : Montage et post-production

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1509 : Régie générale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

5 Unités de certification capitalisables, évaluées en contrôle continu et examen final : - scénario - production

- journalisme
- techniques audiovisuelles
- montage
- communication - anglais

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % formateurs, 50 % professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50 % formateurs, 50 % professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	50 % formateurs, 50 % professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	33 % formateurs, 67 % professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 28 juillet 1989 publié au Journal Officiel du 26 août 1989 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Références autres :

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 13 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 23 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

22 titulaires en moyenne par an

Autres sources d'information :

<http://www.cadase.org>

Lieu(x) de certification :

CENTRE AUDIOVISUEL DEPARTEMENTAL POUR L'ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE (CADASE) 20, rue Robert Schuman
83000 Toulon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification suivante : [Concepteur en communication audiovisuelle](#)